



## COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980  
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)

### COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE 2018-2019

Le compte de résultats 2018-2019 laisse apparaître un résultat excédentaire de **360.75 €** pour un total de bilan à cette même date de **4 593.03 €**.

**Au chapitre des recettes :** Nous n'avons eu en subvention que le Conseil départemental de l'Allier. Grâce à l'augmentation du nombre de licenciés, nous avons eu une hausse du produit de la cotisation sur les licences. Elle nous a permis de soutenir tant des actions de formation que des équipements et des travaux dans les stands.

**Au chapitre des dépenses :** En plus d'assurer nos dépenses habituelles, nous avons pu financer des achats d'équipements pour les stands de Cusset et Domérat mais aussi d'améliorer les structures pour Commentry et Montluçon. Nous avons également financé en partenariat avec la Ligue des formations de Brevet Fédéral animateurs pour améliorer l'accueil et la sécurité dans nos clubs

### BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2019 - 2020

Pour le prochain exercice, grâce à l'apport des cotisations sur les licences, nous allons poursuivre nos aides aux clubs tant pour l'acquisition de cibles électroniques 10m que des travaux d'aménagements de stand. Le soutien financier aux formations animateurs et initiateurs se poursuivra ainsi que pour la formation d'arbitre de clubs en partenariat avec la Ligue,

La subvention du Conseil Départemental nous est acquise mais aucun courrier officiel ou convention nous ont été adressés à ce jour.

Ces actions permettront l'amélioration de nos équipements et de nos formateurs. L'équilibre du budget 2019-2020 tient compte de tous ces éléments.

Fait à Commentry, le 26 septembre 2019

Le Trésorier,  
**Louis Braun**